PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE *Liberté Égalité Fraternité*	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH)** **Projets territoriaux d'Occitanie**	PRITH OCCITANIE – Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT à L'INCLUSION PROFESSIONNELLE (PAIP)**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel : N° Téléphone :	Frédéric Detchart – Rectorat de Toulouse Frederic.Detchart@ac-toulouse.fr 06 27 02 58 24 Laurent Benoist – Rectorat de Toulouse Laurent.benoist@ac-toulouse.fr 06 18 79 80 18
Descriptif action – Réalisations attendues	La PAIP accompagne chaque année une soixantaine je jeunes en situation de handicap sortants des dispositifs Ulis et d'EREA LEA (Lycée d'Enseignement Adapté) dans le but de les orienter vers l'insertion professionnelle sur l'académie de Toulouse (8 départements). Pour y parvenir, les missions de la PAIP sont les suivantes : -Informer et valoriser les compétences -Définition, construction ou confirmation et mise en œuvre du projet professionnel -Aide à la recherche d'emploi, de stages (PMSMP) ou de formations en apprentissage -Accompagnement du jeune en vue de la sécurisation du parcours jusqu'à la pérennisation de l'emploi.
Objectifs visés	Les objectifs visés par le projet PAIP sont les suivants : -Eviter les ruptures de parcours à la sortie de la scolarité, -Lever les freins à l'inclusion professionnelle, -Accompagner les jeunes en situation de handicap vers le milieu ordinaire de travail jusqu'à la pérennisation de l'emploi -Informer les entreprises et les familles des aides financières et matérielles existantes -Travailler en partenariat avec les prescripteurs de l'emploi et les centres de formation.
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	Les 8 départements de l'académie de Toulouse (Lot, Gers, Ariège, Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne, Hautes Pyrénées et Haute Garonne) - 60 jeunes minimum demandeurs d'emploi ou en contrat d'apprentissage avec RQTH accompagnés chaque année - Durée de l'accompagnement variable selon les besoins (1 an minimum)
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	1 coordinateur PAIP – 3 chargées d'insertion professionnelle – ½ ETP de chargée de projet (administratif et financier)

Partenaires associés	Agefiph – PRITH – pôle emploi
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	01/09/2022 au 31/08/2023
Budget prévisionnel et cofinancement	**Coût total : 271 535,47 €** Cofinancement FSE+ : 159 501,24 € Cofinancement Rectorat : 102 034,23 €
Demande de financement au titre du PRITH 2023	**10 000 €**
Orientation de référence du PRITH Occitanie	Orientation N°1